



Gries – Harthouse – Kurtzenhouse – Niederschaeffolsheim – Weitbruch
102 rue Principale, 67500 WEITBRUCH
Tel : 03 88 72 36 32 (Presbytère) – 07 67 78 39 57 (P. André N'KOY – Curé)
Permanence : Mercredi et Vendredi de 09h30-11h30
<https://paroisses-terredemissions.org/>



Quelques repères pour vous accompagner dans la préparation de votre

mariage à l'église

À vous, chers fiancés, qui vous préparez à célébrer votre mariage dans notre église :

Le mariage est une démarche libre par laquelle un homme et une femme choisissent de s'unir pour vivre un amour fidèle et durable. Lorsque deux baptisés se marient, leur union reçoit aussi une dimension sacramentelle : elle devient le signe visible de l'alliance entre le Christ et l'Église. Ainsi, à l'image de Dieu qui s'unit à son peuple, les époux se donnent l'un à l'autre par l'échange de leur consentement, pour avancer ensemble tout au long de leur vie.

Un engagement aussi important se prépare avec attention. Ce temps de préparation vous aide à approfondir votre dialogue, afin que chacun puisse dire un **OUI** libre, éclairé et confiant, le jour du mariage comme dans la vie de tous les jours. C'est aussi une belle occasion de relire votre parcours, d'exprimer vos attentes et, si vous le souhaitez, d'approfondir ou de redécouvrir la foi catholique. Dans notre communauté de paroisses, cette étape se vit avec l'accompagnement des prêtres et des couples animateurs.

Faire le choix du mariage religieux

La première condition pour se marier à l'église est d'être baptisé catholique. Il est toutefois de plus en plus fréquent qu'un catholique souhaite épouser une personne d'une autre confession chrétienne ou sans religion.

- La personne peut appartenir à une autre confession chrétienne, par exemple orthodoxe ou protestante. Les catholiques partagent avec ces confessions un même baptême. L'union de deux chrétiens de traditions différentes peut ainsi devenir un signe d'unité et contribuer au rapprochement entre les confessions.
- La personne peut aussi appartenir à une religion non chrétienne, comme le judaïsme, l'islam ou une autre religion. Dans ce cas, une dispense de l'évêque du diocèse est nécessaire. La paroisse en fait la demande à partir des formulaires remplis et signés par les fiancés. Cette autorisation suppose que les deux époux s'engagent à respecter les convictions de chacun.
- La personne peut enfin être sans religion. Dans ce cas, l'évêque peut accorder son autorisation s'il existe une espérance sérieuse que la foi et la pratique chrétienne du conjoint catholique seront respectées.

Les premières démarches à prévoir

- Pour commencer, nous vous invitons à venir présenter votre projet au curé. Une **permanence hebdomadaire est assurée les mercredis et vendredis de 9h30 à 11h30 au presbytère de Weitbruch, 102 rue Principale**, hors vacances scolaires.
- Il vous faudra choisir le **lieu**, la **date** et l'**heure** de la célébration. Le mariage peut être célébré dans l'une de nos églises paroissiales (Weitbruch, Niederschaeffolsheim, Gries, Harthouse, Kurtzenhouse) ou dans une autre église ou chapelle qui a du sens pour vous. *Dans ce cas, l'accord du curé du lieu concerné sera nécessaire : nous vous invitons donc à le rencontrer.*
- Le curé de la paroisse est, en principe, le ministre qui assiste à votre mariage. Si vous souhaitez qu'un autre prêtre ou un diacre de votre connaissance vous accompagne pour cette célébration, merci de le signaler au curé.

Un temps pour préparer votre engagement

La préparation au mariage ne se réduit pas à une formalité. Elle vous offre un temps pour prendre du recul, réfléchir ensemble à l'engagement que vous allez prendre, au sens de votre vie de couple et au projet de famille que vous souhaitez construire.

Vous y rencontrerez d'autres fiancés, et des « couples témoins » prendront le temps de partager avec vous leur expérience. Ces rencontres pourront aussi vous aider à découvrir ce que Dieu veut vous offrir, à la lumière de la Bible et de la tradition de l'Église.

La préparation se déroule dans le secteur pastoral de Schweighouse-sur-Moder, à la salle paroissiale de Dauendorf (67350). Elle comprend trois rencontres avec l'équipe de préparation, composée de prêtres, de diacres et de « couples témoins ». Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Une quatrième rencontre, consacrée à la préparation liturgique, est à prévoir avec le prêtre qui assistera à votre mariage. Si possible, vos témoins et, selon les besoins, les intervenants extérieurs (chorale, musiciens, organiste) pourront aussi y être associés.

Les documents à rassembler

Pour préparer au mieux votre dossier de mariage, nous vous remercions de rassembler les documents suivants :

- **Extrait ou acte de naissance** de moins de trois mois pour chacun des fiancés : *à demander à la mairie.*
- **Extrait ou acte de baptême** pour chacun des fiancés : *à demander à la paroisse du baptême. La démarche est engagée par la paroisse à partir des renseignements fournis par les fiancés.*
- **Autorisation du curé** si le mariage est célébré en dehors de votre paroisse de résidence.
- **Dossier administratif de mariage** fourni par la paroisse et complété par les fiancés.
- **Déclaration d'intention** : formulaire fourni par la paroisse, à compléter et à signer par les fiancés.
- **Certificat de mariage civil** à remettre le jour du mariage si le mariage civil a lieu le même jour, ou auparavant dans le cas contraire.
- La fiche ***Pour célébrer votre mariage***, remise aux fiancés lors de la première rencontre de préparation, à compléter puis à remettre au prêtre.
- Un **chèque de 170 €**, correspondant à la participation aux frais de préparation et de culte, à l'ordre de « MENSE CURIALE ». Pour faciliter l'organisation, nous vous remercions de bien vouloir effectuer ce règlement avant la célébration.

NB : Si un couple a suivi sa préparation ailleurs mais se marie dans l'une de nos paroisses, le dossier complet sera transmis au curé par la paroisse de préparation, accompagné de l'autorisation de célébrer à l'extérieur.

Quelques repères pratiques pour vous aider

Coordonnées du prêtre chargé de la préparation au mariage dans notre communauté de paroisses :

André N'KOY ODIMBA

07 67 78 39 57

cure@paroisses-terredemissions.org

Si vous souhaitez la participation de la chorale paroissiale et/ou d'un organiste, vous pouvez prendre contact avec la personne référente de votre paroisse :

Paroisse	Contact	Téléphone	E-mail
Weitbruch	Bénédicte JUNG	06 32 07 25 48	bene.jung@me.com
Niederschaeffolsheim	Jean-Michel ZITVOGEL	06 08 86 42 07	valy.zitvogel@orange.fr
Gries	Gaby FOELLER	06 88 15 89 51	gaby.foeller@orange.fr
Harthouse	Astride HOLMANN	03 88 73 84 05	ohlmann.paul@gmail.com
Kurtzenhouse	Georges WERLE		georges-henri.werle@orange.fr

NB : Si une chorale paroissiale participe à votre célébration, elle le fera bénévolement. Vous pouvez, si vous le souhaitez, lui témoigner votre gratitude par une attention selon vos possibilités.

- Si vous envisagez la participation d'intervenants extérieurs (chorale, musiciens, organiste), merci d'en parler au curé dès la première rencontre de préparation.
- La décoration et le fleurissement de l'église restent à votre charge. Pour organiser l'accès à l'église, vous pourrez contacter, selon la paroisse, la personne indiquée ci-dessous :

Paroisse	Contact	Téléphone	E-mail
Weitbruch	Jean-Luc SCHNEIDER	06 13 32 76 48	jlschneider67@gmail.com
Niederschaeffolsheim	Danielle SCHUSTER	07 80 07 25 52	danielle.schuster@orange.fr
Gries	Jérôme KIENTZ	06 80 37 99 00	jerome.kientz@orange.fr
Harthouse	Astride HOLMANN	03 88 73 84 05	ohlmann.paul@gmail.com
Kurtzenhouse	Georges WERLE		georges-henri.werle@orange.fr

- La feuille de chants pourra être préparée par vous-mêmes.

Vous trouverez également d'autres repères sur le mariage dans le livret qui vous sera remis lors de la première rencontre de préparation : *Notre mariage à l'Église selon le nouveau rituel du mariage*, Cerf, Paris, 2020.

P. André N'KOY ODIMBA, SMA
Curé